

Yens

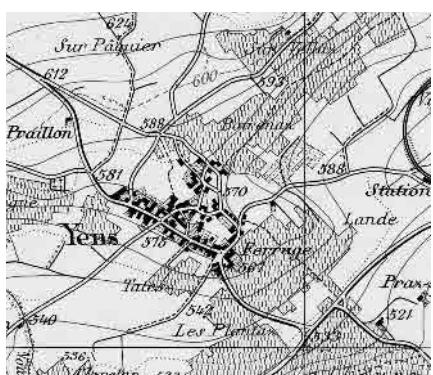
Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

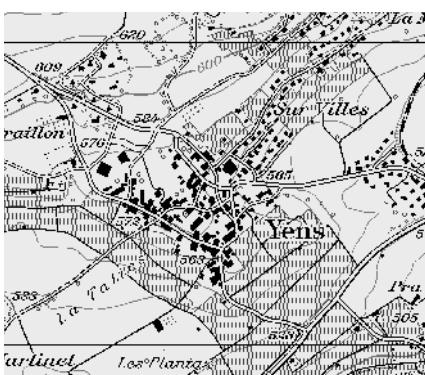


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Localité dominant le vignoble, avec église et Maison de commune contigüés implantées sur une butte. Bâti combinant des éléments linéaires, notamment une structure montante en épis affirmée.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Village

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités spatiales
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Qualités historico-architecturales

Yens

Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud



1



2



3



4 Temple, Maison de commune, transf. vers 1702



5 Maison seigneuriale, 17^e / 18^e s.



6 Maison de maître, 18^e s.

Yens

Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud



7



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1-20



8



9



10



11 Auberge communale, vers 1814

Yens

Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud



12



13



14



15



16



17



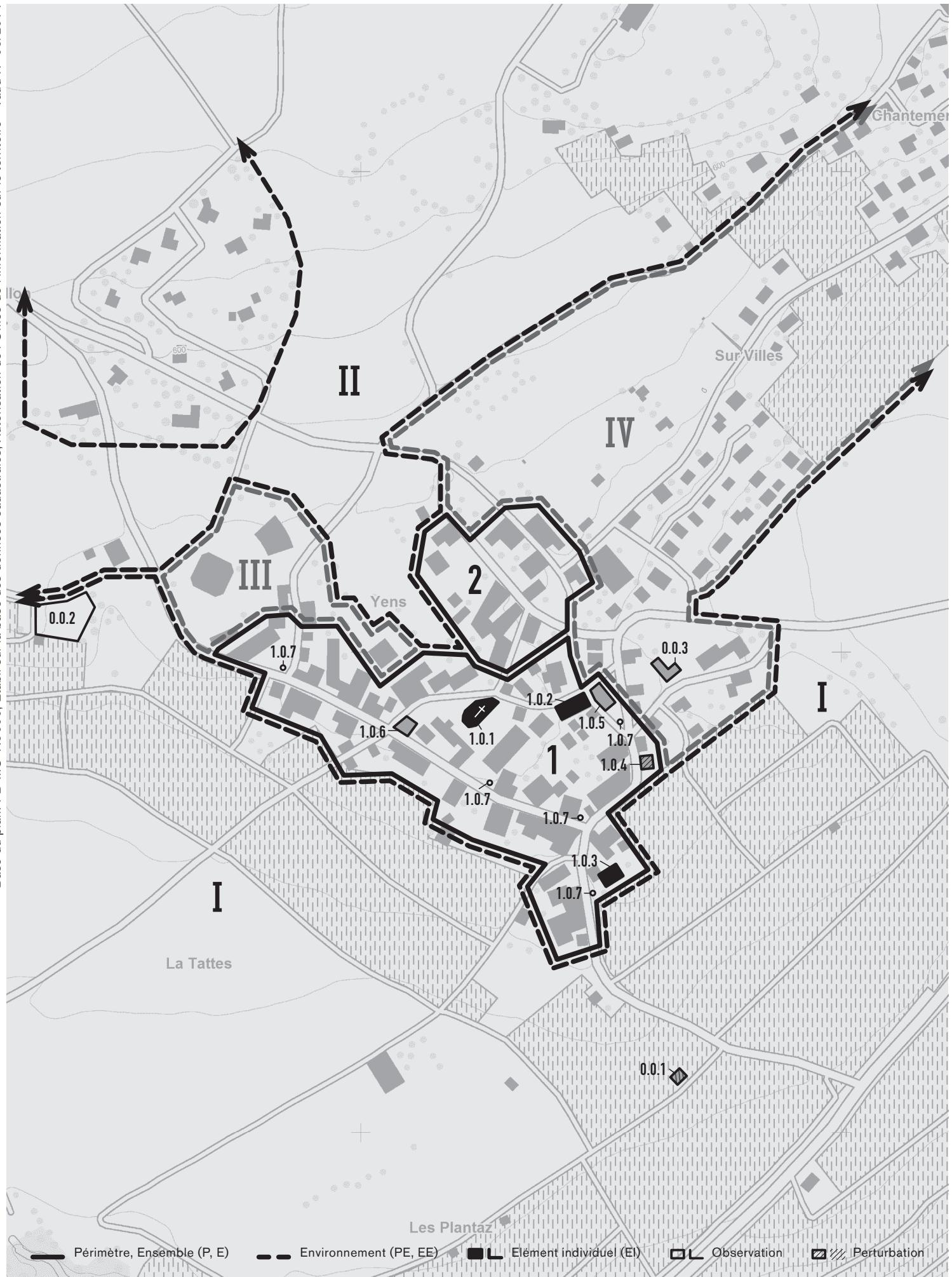
18



19



20 Zone d'utilité publique



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bâti villageois en position dominante sur un replat, formant une avancée dominant le vignoble, butte avec programme communautaire, entourée de maisons paysannes structurées en arêtes de poisson en bordure de la Grand-Rue et en ordre lâche le long de la rue de la Grand-Vigne, dès 17 ^e s., princ. 18 ^e /19 ^e s.	AB	X	X	X	A			1-16
EI	1.0.1	Temple, dont un anc. chœur converti en Maison de commune, transf. vers 1702 et agr. par un collège, 1862				X	A			2-4
EI	1.0.2	Maison seigneuriale comptant deux niveaux, couverte par une toiture à demi-croupe d'un côté et croupe de l'autre, 17 ^e /18 ^e s.				X	A			5
EI	1.0.3	Maison de maître en position dominant le vignoble, trois niveaux incluant les caves, toiture à demi-croupes avec égouts retroussés, 18 ^e s.				X	A			6,7
	1.0.4	Maison locative mal intégrée en position dominante, fin 20 ^e s.							o	9
	1.0.5	Anc. fromagerie, deux niveaux couverts par un toit à deux pans, vers 1900							o	
	1.0.6	Auberge communale de deux niveaux, couverte par une toiture à croupes, vers 1814							o	11
	1.0.7	Fontaines couvertes ponctuant les espaces-rues, 19 ^e s.							o	8,15
P	2	Quartier de maisons paysannes organisé selon deux rues montantes parallèles bordées de fermes implantées souvent en épi de manière plus lâche et comprenant deux rangées contiguës, dès m. 17 ^e s.	B	/	/	/	B			18,19
EE	I	Coteau viticole au-dessous du bâti anc. et champs sur la partie moins pentue	a			X	a			1,6
	0.0.1	Villa implantée dans le vignoble au-devant du front S du village, vers 1960							o	
	0.0.2	Cimetière, entre 1825 et 1883							o	
EE	II	Prés et champs dominant la localité, parsemés de quelques fermes et villas	ab			X	a			
PE	III	Zone d'utilité publique comprenant une salle polyvalente et un collège, avec quelques hangars agricoles à proximité du village, fin 20 ^e s.	b			/	b			20
EE	IV	Anc. coteau viticole loti avec la construction de maisons d'habitation individuelles et locatives, dès 2 ^e m. 20 ^e s., princ. déb. 21 ^e s.	b			/	b			
	0.0.3	Bâtiment de l'administration communale, fin 20 ^e s.							o	

Yens

Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Yens fait partie des territoires qui occupent l'espace intermédiaire compris entre la zone côtière et le Pied-du-Jura. La commune, de forme allongée, occupe un troisième palier depuis le lac, touchant côté nord-ouest au plateau de Bière.

Bien que des tombes dallées, probablement d'époque néolithique, aient été découvertes dans le bois de Sembres et des vestiges de constructions romaines au lieu-dit En Muraz, le nom de Yens, avec sa terminaison en -ens, a une origine mérovingienne ; il dérive par le suffixe -ing du nom d'homme germanique Ido ou Ito. Il se retrouve sous la forme Idens en 1005, sous celle de lens dans le Cartulaire de Lausanne en 1228, puis, toujours dans le même cartulaire, sous sa forme actuelle en 1235 déjà. Au Moyen Age, la seigneurie de Yens dépendait d'abord de celle de Vufflens-le-Château, puis dès 1296, de la baronnie d'Aubonne. A l'époque bernoise, elle fut rattachée au bailliage de Morges et, avant la Révolution, la famille de la Harpe, propriétaire du château de Yens, exerçait les droits sur cette seigneurie. Dès le début du 19^e siècle, la commune fut rattachée au district de Morges, dont elle fait toujours partie.

L'ancienne église, placée sous le vocable de saint Jacques, formait une paroissiale en 1228 avant de devenir une annexe de Saint-Livres à partir de la Réforme. Elle fut transformée en 1702, l'ancienne nef devenant le temple et le chœur, une chapelle funéraire se trouvant quant à elle convertie plus tard en Maison de commune, puis en école. Le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 signale ce regroupement particulier comprenant le lieu de culte associé à un logement et des « salles pour les écoles et les autorités communales ». Dans les taxes de 1862, on radie un fenil et écurie et on évalue un collège, une chambre pour la municipalité, un logement pour le régent, une remise pour les pompes à incendie avec une cave ; en 1864 la maison et salle d'école est remplacée par des logements alors qu'en 1871, le temple fut réparé. Au cours du 19^e siècle également, l'ancien cimetière qui se trouvait au sud-est du lieu de culte fut déplacé à l'extérieur de la localité, au nord-ouest.

La maison seigneuriale se trouve à l'est de l'église, à une centaine de mètres. Le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1838 indique qu'elle appartenait à Charles de la Harpe, fils de feu François-Amédée. Le rural occupant la partie sud-ouest du château aurait été aménagé vers 1899 dans un ancien logement. A l'ouest, le rural qui l'accompagnait fut transformé en logement à la fin du 20^e siècle. Une maison de maître en position avancée au sud de la localité sur la butte domine le vignoble ; elle fut reconstruite vraisemblablement dans la seconde moitié du 18^e siècle et appartenait en 1838 aux hoirs de Jean-David Vauthy ; le rural a été reconstruit vers 1813 et contenait trois pressoirs en 1838.

Depuis la fin du Moyen Age, la population de la commune présente une courbe ascendante assez régulière, excepté entre 1416 et 1453, période au cours de laquelle la localité est passée de 68 feux – 340 habitants environ – à 30 feux – 150 habitants environ –, une diminution probablement liée aux graves épidémies de peste qui au 14^e siècle ont décimé la population vaudoise. Vers le milieu du 18^e siècle, le chiffre passe les 400 pour atteindre son maximum de 702 en 1880.

La carte Siegfried de 1895 met bien en évidence le réseau des communications lié à la verticalité du territoire, avec une desserte en direction de Ballens et de Mollens sur le plateau de Bière à partir de la grande route reliant Aubonne à Cossonay qui longe le sud du vignoble de Yens. Sur cette même carte, la structure du bâti villageois est strictement identique à celle d'aujourd'hui. La localité est desservie par un chemin de fer à voie étroite reliant Morges à Bière mis en service en 1895. La gare, qui se trouve à environ un kilomètre à l'est du centre, allait générer dans son voisinage la création d'un quartier d'habitations, assez éloigné pour n'avoir qu'une relation visuelle faible avec l'ancien bâti villageois.

L'économie de Yens était basée jusqu'au milieu du 20^e siècle principalement sur les exploitations agricoles et viticoles. Deux anciennes fromageries se trouvaient à l'intérieur du bâti villageois : la première en mains privées dans la partie centrale de la Grand-Rue à proximité de l'auberge communale ; la deuxième,

construite vers 1828 et appartenant à la Société du Carroz, se trouvait à l'est de l'église. Elles furent toutes deux remplacées. Un nouveau bâtiment fut construit au-dessous du château vers 1900 à l'usage de fromagerie ; il subsiste aujourd'hui, mais a été transformé en logement, après son passage en mains privées à la fin du 20^e siècle. Au 19^e siècle, il y avait deux moulins ainsi qu'une teinturerie actionnés par les eaux du Boiron, toutes situées dans le vallon à l'ouest de la localité. Au cours du 20^e siècle, Yens n'a pas connu de développement industriel. La localité compte quelques artisans travaillant dans le domaine du bâtiment (charpentier, menuisier, maçon, plâtrier-peintre, carreleur, ferblantier-couvreur et électriciens), quelques commerces (boucherie, boulangerie-pâtisserie, pharmacie, coiffure) et deux auberges, une pension ainsi que quelques activités dans le domaine de la santé (cabinet médical, logopédie et réflexologie). Au nord-ouest de la localité, une salle polyvalente et un collège ont été construits sur un espace public, respectivement en 1996 et en 2003.

Depuis 1900, le nombre d'habitants a constamment diminué, passant de 676 à 559 en 1950, puis, à partir de là, il s'accroît régulièrement pour passer le millier en 2010 et atteindre 1152 habitants à fin 2012 ; cette augmentation est liée au développement résidentiel qui s'amorce à partir de 1980, pour s'accentuer fortement au cours de la première décennie du 21^e siècle, grâce à la création d'un nouveau quartier de maisons individuelles au nord-est du bâti ancien, à l'emplacement d'un coteau viticole ; de nombreuses constructions étaient encore en chantier à fin 2012.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Ceinturé par le vignoble (I), qui joue un rôle prépondérant dans la mise en valeur du site construit, le bâti de Yens est conditionné par la forme allongée de la commune, en s'appuyant sur le sommet d'un coteau viticole formé par le vallonnement creusé par le Boiron, à la limite avec les champs et les prés (II). Il occupe un petit promontoire qui s'avance vers le sud-est, accompagné à l'arrière par un replat du terrain (1). Côté sud-ouest, il s'ordonne de manière dominante en épi

le long d'une rue montante. Sur les autres côtés, les développements se font moins denses, alors qu'au sommet de la butte – qui constitue le point culminant du promontoire – trône le bâtiment commun servant de lieu de culte et de Maison de commune. Un petit développement secondaire (2) accompagne le noyau principal au nord-est.

Le noyau principal (1) se compose d'une structure en épi affirmée d'une grande homogénéité, en bordure d'une rue légèrement montante longeant le sud-ouest de la butte. Les anciennes fermes y dominent et ont été reconstruites ou transformées à partir du 18^e et au 19^e siècle surtout. Les bâtiments sont implantés de manière individuelle ou regroupés des deux côtés de la Grand-Rue, créant une impression de densité, contrebalancée par les échappées laissées par les espaces de circulation et par les jardins entre les maisons disposées en épi. Les places sont rares hormis celle devant l'auberge communale, utilisée pour parquer les véhicules. Des ébauches de places se sont formées au croisement des rues avec l'établissement de bassins de fontaines (1.0.7) en calcaire dans la Grand-Rue : celle située dans la partie basse marque le carrefour à la jonction de la rue de la Grand-Vigne en présentant deux bassins couverts datés 1823 et 1825 ; il en est de même dans la partie centrale, à la jonction de la rue du Four, où a été placé un bassin non couvert de 1822 ; dans la partie supérieure enfin, au Rossé, avec une fontaine couverte de 1832.

La rue de la Grand-Vigne enserre la base du noyau, se prolongeant ensuite sous une forme linéaire montante en se dédoublant le long des rues du Carroz et du Petit-Carroz, avant de rejoindre, au nord-ouest de la localité, la continuité de la Grand-Rue en direction du plateau de Bière. Sur la butte, le clocher surmonte le temple et son imposant bâtiment public (1.0.1) qui présentent entre eux une division longitudinale. Cet ensemble domine le tissu villageois dont il constitue le centre. La place qui s'étend aujourd'hui autour du complexe communal était occupée au 18^e siècle par le cimetière. Elle constitue le seul dégagement plus ou moins plat de la localité, souligné dans sa partie sud par une lignée d'arbres. Au nord, la place est limitée par un front d'anciennes fermes.

Yens

Commune de Yens, district de Morges, canton de Vaud

Seule son allure massive distingue la maison seigneuriale (1.0.2) des autres maisons paysannes. Elle compte deux niveaux abrités par une toiture à égouts retroussés avec une demi-croupe d'un côté et une croupe de l'autre dont les angles sommitaux sont surmontés de boules de faîlage ; son rural transformé, dissocié à l'ouest contribue à la définition d'une petite place. Une maison de maître (1.0.3), dont les dépendances rurales ont été détruites récemment, occupe la tête de la partie inférieure du bâti. Elle joue un rôle important, renforçant par sa position avancée la définition du site construit. De deux niveaux sur cave, elle est couverte d'une toiture à demi-croupes avec égouts retroussés et présente des façades gouttereaux richement décorées avec chaînages, cordons, corniches et encadrements à linteaux en arc surbaissé, éléments décoratifs caractéristiques du 18^e siècle. A l'est, elle a pour pendant malheureux, un immeuble d'habitation (1.0.4) en copropriété construit à la fin du 20^e siècle dont les terrasses vitrées constituent des avancées mal intégrées. Un peu plus loin, le carrefour entre la rue de la Grand-Vigne, celle de la Gare et le chemin de La Léchère, est marqué par un grand tilleul.

Dans la structure montante, au carrefour de la rue conduisant à l'église, se trouve l'Auberge de la Croix-d'Or (1.0.6) appartenant à la commune. Datée 1814 par le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1838, elle présente un plan carré ayant deux niveaux couverts par une toiture à croupes et à égouts retroussés.

Le groupement au nord-est (2), encore bien dissocié du noyau principal dans la première moitié du 19^e siècle, se trouve aujourd'hui lié au bâti villageois. Il constitue certainement un développement ultérieur du noyau, mais déjà présent au 18^e siècle, puis transformé et adapté à l'évolution des nécessités agricoles jusqu'au milieu du 20^e siècle, avant de servir progressivement d'habitations à caractère résidentiel. Il s'organise en bordure de deux courtes rues montantes parallèles entre elles avec une disposition en arêtes de poisson de la plupart des bâtiments. Les maisons paysannes en bordure de la rue du Petit-Carroz ont été dissociées les unes des autres ; l'une d'entre elles est datée 1645 sur la porte du pressoir. Sur le côté ouest de la rue du Carroz se remarquent deux longs bâtiments avec une structure en peigne, dont les conti-

guïts se sont développées dans le prolongement des pignons conférant à ce groupement un caractère spatial fort. La jonction de ce groupement en direction de la place de l'église s'est faite tardivement par des bâtiments construits vers 1850.

Les environnements

La mise en valeur du site construit est liée à la qualité et au maintien de ses environnements. Côté lac, le grand vignoble réparti sur trois coteaux forme un véritable écrin au bâti villageois, perturbé par une villa (0.0.1) construite dans les vignes. Du côté des champs et des prés, l'environnement (II) s'étend à l'arrière de Yens et monte doucement jusqu'au plateau de Bière. Plusieurs maisons individuelles disséminées sur l'espace proche de l'ancien bâti villageois en perturbent toutefois la lecture. Au nord-ouest de la localité, un espace (III) est réservé à des constructions à vocation publique. La commune y a fait construire une salle communale en 1996 coiffée d'une toiture formant un grand lanterneau et un collège en 2003 à toiture en arc de cercle. Une partie du vignoble au nord-est a été sacrifiée au profit d'une grande zone de maisons individuelles (IV) permettant un développement de la localité tout en préservant les autres façades du site.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------

Qualités de situation hautes du site, à la fois agricole et vigneron, implanté sur un long versant adret et situé sur un replat formant un promontoire lié au val-lonnement du Boiron ; la position dominante du site construit s'appuie sur le sommet des coteaux viticoles, à l'articulation entre vigne et champs, conférant une haute valeur à sa silhouette. Fort développement résidentiel sur la frange orientale, remplaçant le vignoble et perturbant la lecture du site.

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités spatiales
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes du bâti villageois avec l'église et la Maison de commune placées sur une butte en position centrale. Partie sud-ouest du

bâti en bordure de l'une des routes conduisant à Bière présentant une structure linéaire montante caractérisée par des bâtiments disposés en épi. Eléments au nord-est construits en ordre plus lâche composés de fermes isolées et de deux fortés rangées de maisons contiguës.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales évidentes liées aux nombreuses maisons rurales et viticoles de caractère reconvertis en habitations, avec auberge communale au centre de la rue montante. Qualités confirmées grâce au temple contigu à la Maison de commune aménagée dans un ancien chœur médiéval, à la présence d'une maison seigneuriale en contrebas et à celle d'une maison de maître dominant le vignoble. Présence de plusieurs fontaines placées aux endroits névralgiques de la localité, comme les carrefours et sur la place de l'église où ne subsiste que le couvert abritant aujourd'hui les poubelles.

2^e version 09.2012/dgl

Photos numériques : 2012
Daniel Glauser

Coordonnées du site
521.629/152.470

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse

